



Assemblée générale

Distr. limitée
18 janvier 2017
Français
Original : anglais

Comité préparatoire chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
Troisième session

New York, 27 mars-7 avril 2017

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Discours de bienvenue et observations liminaires du Secrétaire général ou de son représentant.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Élection du Bureau.
5. Programme de travail.
6. Élaboration de recommandations de fond sur les éléments d'un projet d'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
7. Questions diverses.

